

LES MESURES SOUMISES AU DEBAT PUBLIC PAR L'ETAT compte tenu des enseignements des précédentes réunions publiques (14 juin 2006)

1/ LA MOBILITE SOUTENABLE
Les biocarburants, la biomasse, l'hydrogène
Les véhicules propres
La taxe carbone, les quotas d'émissions de CO2, la réduction des vitesses
La priorité aux transports en commun en ville
L'incitation au covoiturage et à l'autopartage
Les réservations d'accès aux autoroutes
L'étalement des migrations touristiques
L'aménagement du territoire : densification autour de noyaux desservis par les infrastructures ...
L'urbanisme : assurer un meilleur équilibre du territoire entre lieux de vie, d'activités et de loisirs (coût du foncier, PLU, ...)
L'essor du télétravail
Le changement des systèmes de production/consommation, relocalisation des activités, modification profonde des chaînes logistiques
2/ LE REPORT MODAL
2-1/ Amélioration du fluvial et du maritime
Gestion et exploitation des infrastructures fluviales
Navettes fluviales conteneurs et autoroutes de la mer
Liaison Rhône-Saône
2-2/ Amélioration du ferroviaire
Gestion et exploitation des infrastructures ferroviaires
Progrès technologique ferroviaire et information/organisation
Intensification de l'offre TGV et TER
Fret ferroviaire et augmentation de la longueur des trains
Développement du transport combiné rail-route
Mise en place de l'autoroute ferroviaire
Franchissements alpin et pyrénéen
LGV Montpellier - Perpignan
2-3/ Mesures réglementaires et fiscales concernant la route
Péages PL sur les routes nationales (RN)
Taxe carbone, quotas d'émissions CO2 et certificats verts
Péage urbain
2-4/ Report modal en site urbain
Priorité aux transports en commun en ville

3/ LA REQUALIFICATION ET/OU AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES
--

La régulation des vitesses

L'interdiction de doubler pour les PL

La régulation des accès à l'autoroute

La modulation des péages

L'information des usagers

A7/A9 à 2 x (3+2 voies) sur certaines sections
--

A7/A9 à 2 x 4 voies

Autoroute en piémont de l'Ardèche et des Cévennes

Aménagement des routes nationales parallèles à A7 et A9
